## Solidarité avec le peuple Kanak

Il y a 25 ans, en Nouvelle Calédonie, les Accords de Nouméa ont engagé un processus de décolonisation. En contradiction avec cette démarche, le gouvernement a fait voter par l'Assemblée nationale un dégel unilatéral du corps électoral, qui a été l'élément déclencheur de violences qui endeuillent le pays. Le dégel du corps électoral ne peut pas avoir lieu en dehors d'un accord négocié et accepté par toutes et tous.

## Le gouvernement doit :

- faire un geste fort pour l'apaisement, en annonçant qu'il renonce au projet de loi.
- arrêter immédiatement la répression et retirer les troupes envoyées sur place
- envoyer une mission du dialogue en Nouvelle-Calédonie pour retrouver la voie de la paix civile et reprendre le fil des négociations avec les représentantes du peuple Kanak.

## Rassemblement jeudi 23 mai à 18h30 devant la Préfecture (quai Augagneur, Lyon 3ème)

































